



Bloquage location par propriétaire

Par **Fred_L**, le **13/10/2008** à **10:33**

Bonjour,
Voilà mon problème :
J'ai donné ma dédite le 26 juin 2008 de mon appartement car j'ai été muté au luxembourg.
Ayant à la base deux mois de préavis ce dernier devait se finir le 26 août 2008. (je ne figurais pas sur le bail)
Le propriétaire à bloquer l'appartement à la location en juillet car il pensait le garder pour lui. De ce fait, aucune visite...
Nous avons néanmoins quitté l'appartement le 1 août 2008.
Lors de l'état des lieux, la femme du directeur de l'agence immobilière nous à confirmée que le propriétaire avait bloqué l'appartement pendant presque un mois.
A ce jour la caution de 1500 € à été emputée de 1 mois de loyer pour le mois d'août, or il était convenu avec la femme de l'agence que nous ne payerons pas le mois du fait que le propriétaire avait bloqué le bien et que par ce fait aucune visite n'avait pu ce faire. (Des personnes étaient pourtant intéressées)
Après appel à l'agence, le patron ne veut rien savoir et nous dit que le propriétaire n'a bloqué l'appartement que 24 ou 48 heures.
Quels sont les recours pour récupérer les 900€ retenus ? S'il y en a ...
Merci pour votre aide
Frédéric et Inna

Par **Fred_L**, le **14/10/2008** à **18:35**

Personne ne peut me répondre ?